

Étude de la dynamique fluviale et des potentialités de régulation hydrologique de l'Armançon

Crue de 2001



Maître d'ouvrage

SIRTAVA (Syndicat Intercommunal pour la Réalisation des Travaux d'Aménagement de la Vallée de l'Armançon (89))

Groupement de bureaux d'études

- Hydratec (mandataire)
- Jean-René Malavoi

Années

2005-2007

Objectifs

- Analyse des possibilités de régulation hydrologique sur le bassin versant de l'Armançon, pour la réduction des risques d'inondation.
- Analyse de la dynamique fluviale de l'Armançon et de ses principaux affluents

Situé à l'amont du bassin de la Seine, au nord de la région Bourgogne, l'Armançon est un affluent rive droite de l'Yonne. Il draine un bassin versant de forme très allongé de 3 100 km².

Le risque inondation est présent sur l'ensemble du bassin :

- À l'amont, par débordement et par ruissellement, dans les vallées des cours d'eau principaux et des petits affluents,
- À l'aval, principalement par débordement, sur les communes riveraines de l'Armançon et de l'Armanche.

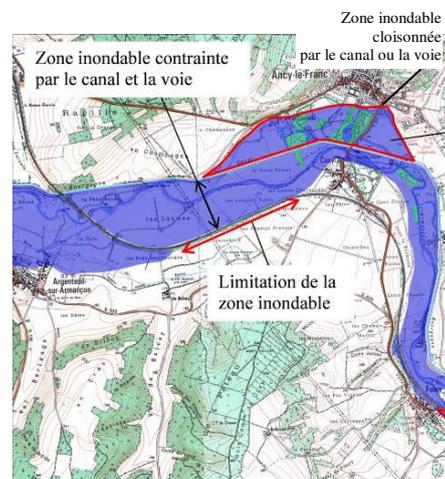
Certaines communes subissent des dommages pour des crues fréquentes : dès la crue de période de retour 2 ans à Venarey-les-Laumes, 5 ans à Montbard et Saint-Rémy, 10 ans à Aisy-sur-Armançon, Tonnerre, Migennes et Saint-Florentin.

De fortes crues se sont produites en 1998 et 2001.

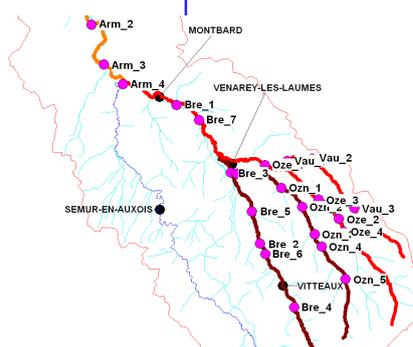
L'étude engagée par le SIRTAVA s'inscrit dans le volet 4 du PAPI (Plan d'Actions de Prévention des Inondations) portant sur des « actions de ralentissement des écoulements à l'amont des zones exposées ».

Missions d'hydratec :

- Analyse des bassins versants.
- Étude hydrologique.
- Détermination de l'aléa inondation et des vulnérabilités.
- Inventaire de sites d'ouvrages de ralentissement dynamique.
- Proposition d'actions dans les bassins versants et les vallées pour la régulation des débits de crue.



Inventaire de sites d'implantation d'ouvrages de ralentissement dynamique des crues



Le schéma proposé combine des actions dans les bassins versants et dans les vallées. Il présente, un inventaire des sites potentiels d'aménagement d'ouvrages de ralentissement dynamique des crues.

Chaque ouvrage fait l'objet d'une fiche précisant sa localisation, la superficie du bassin drainé, les caractéristiques hydrologiques en ce point, la position des ouvrages structurant, les éventuelles protections, la capacité et le coût de l'aménagement complet.



Certificat de capacité

Je soussigné Michel DELPRAT, président du Syndicat Intercommunal pour la Réalisation des Travaux d'Aménagement de la Vallée de l'Armançon (SIRTAVA), 11-13, rue Rougement, 89 700 - TONNERRE

certifie que la société HYDRATEC, dont le siège social est 58, quai de la Rapée, 75583 – Paris Cédex 12, a exécuté les missions suivantes dans le cadre de l'**étude de la dynamique fluviale et des potentialités de régulation hydrologique de l'Armançon**, réalisée en groupement avec Jean-René Malavoi, ingénieur-conseil :

► Etude des potentialités de régulation hydrologique de l'Armançon et de ses affluents principaux, avec :

- étude hydrologique et détermination des aléas et de la vulnérabilité,
- définition d'actions dans la perspective du ralentissement dynamique des crues : gestion des bassins versants, des lits mineurs, des lits majeurs, inventaires de sites d'ouvrages de ralentissement dynamique, prédéfinition des aménagements, estimation de leurs impacts

pour un montant de 77 000 euros HT.

Cette mission, effectuée dans les délais prévus, soit de juin 2005 à juillet 2007, a donné entière satisfaction.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

A Tonneur, le 28 octobre 2008

